

Siège social :

Centre de formation :

33 Rue du Général de Gaulle

62880 ANNAY-SOUS-LENS

☎ : 03.21.40.00.22

Agrément : E2506200050

Siret : 3178865300029

Existence : 31620012262

Zone Artisanale de la fosse 3

62680 MERICOURT

☎ : 03.21.67.58.58

NAF : 8553Z

Permis Moto Catégorie A2/A1 **Forfait 20h**

L'objectif de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

Pré-requis : 16 ans pour A1 et 18 ans pour A2, titulaire de l'ASSR2 ou ASR.

Public visé : Tous publics

Durée de la formation : 20 heures (minimum légal obligatoire); 8 heures plateau et 12 heures circulation.

Délai de réalisation : entre 3 et 8 mois

Programme de Formation :

Une évaluation de départ est réalisée via l'application EASYSYSTEM de Codes Rousseau afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

Une formation théorique via le logiciel PASS ROUSSEAU de Codes Rousseau est intégrée dans le forfait pour préparer à l'épreuve théorique moto (ETM) sur les thèmes suivants :

- La route
- Les notions diverses
- La circulation routière
- La mécanique et les équipements
- Le conducteur
- Les équipements de protection
- Les autres usagers
- L'environnement
- Les premiers secours

❖ L'examen théorique moto

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé. L'élève se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen ETM et procède au règlement en ligne sur le site de l'opérateur choisi. Il doit se présenter avec la carte d'identité en cours de validité. L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions. L'élève doit transmettre le résultat favorable à l'auto-école par mail.

Après réussite à l'ETM, suit la formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme ci après :

Programme de formation détaillé		
Compétences générales	Compétences	Méthodes pédagogiques
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation <i>Formation avec un enseignant de la conduite</i>	Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de	- Cours théoriques - Cours pratiques - Cours pratiques individuels - Cours pratiques collectifs

diplômé.	bord Maitriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances Monter et rétrograder les rapports de vitesse Maitriser la réalisation d'un freinage Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) Maitriser l'utilisation de l'embrayage Maitriser les techniques d'inclinaison Réaliser un freinage d'urgence	- Mise en situation en hors circulation et circulation
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité Tourner à droite et à gauche Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	- Cours théoriques - Cours pratiques - Cours pratiques individuels - Cours pratiques collectifs - Mise en situation en hors circulation et circulation
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	Evaluer et maintenir les distances de sécurité Croiser, dépasser et être dépassé Négocier les virages de la façon la plus sécurisante Communiquer avec les autres usagers Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	- Cours théoriques - Cours pratiques - Cours pratiques individuels - Cours pratiques collectifs - Mise en situation en hors circulation et circulation
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	Suivre un itinéraire de manière autonome Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifique à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence Pratiquer l'écoconduite	- Cours théoriques - Cours pratiques - Cours pratiques individuels - Cours pratiques collectifs - Mise en situation en hors circulation et circulation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Le livret pédagogique d'apprentissage numérique via EASYSTEM permet le suivi de formation et la validation des compétences qui détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

❖ L'examen pratique comprend deux phases (carte identité en cours de validité obligatoire):

❖ Épreuve hors circulation (HC)

L'épreuve HC permet de vérifier le niveau des savoirs et savoir-faire concernant votre moto : sens de l'équilibre, emploi des commandes, techniques d'inclinaison, d'évitement, freinage...

L'épreuve HC dure 10 minutes.

Elle est composée d'un enchaînement de 6 manœuvres :

- 3 manœuvres de maîtrise de moto à allure réduite,
- 3 manœuvres de maîtrise de moto à allure plus élevée.

Vous devez avoir satisfait à l'épreuve HC pour passer l'épreuve CIR. Validité du PLATEAU 5 ans.

CRITÈRES	NOTATION
Exercice correctement réalisé	A
3 pieds au sol ou 2 pieds au sol si l'exercice de déplacement de la moto sans l'aide du moteur est incorrectement réalisé (hors zones neutralisées)	A
Pied au sol supplémentaire (hors zones neutralisées)	B
Obstacle déplacé ou renversé (hors cônes de l'évitement)	B
Défaut de maîtrise du freinage identifié par une roue décollée et/ou une position inadaptée du candidat	B
Temps compris entre 14 et moins de 16 secondes	B
3 ^{ème} rapport de vitesses non engagé avant le 1 ^{er} cône du slalom ou avant la ligne C6, au freinage ou à l'évitement	B
Temps inférieur à 14 secondes	C
Distance de freinage non respectée	C
Anticipation du freinage	C
Non respect de la vitesse minimum	C
Erreur de parcours	C
Cône d'évitement déplacé ou renversé	C
Sortie de terrain	C
Obstacle non franchi	C
Arrêt hors zone	C
2 B	C
Chute de la machine (sauf lors de l'exercice du déplacement de la moto sans l'aide du moteur)	INTERRUPTION
Notation C au cours du deuxième essai	INTERRUPTION

Chacune des épreuves est notée séparément. Les notes vont de A (niveau bon) à C (niveau insuffisant). L'épreuve "sans moteur" est notée A ou B et n'est pas éliminatoire. Dans toutes les autres épreuves, la note C est éliminatoire.

❖ Épreuve en circulation (CIR)

L'épreuve CIR permet de vérifier que vous avez acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris. L'épreuve CIR dure 32 minutes.

Les élèves peuvent partir du centre de formation de MERICOULT avec les motos et le formateur sur le site d'examen (LIEVIN ou DAINVILLE)

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Courtoisie					+1			
Total général								

Pour être reçu à l'épreuve CIR, vous devez obtenir au moins 21 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

<i>Forfait permis moto A2/A1 20h</i>	
Frais de dossier	50 euros
1 heure d'évaluation préalable du niveau de l'élève en e-learning	35 euros
8 heures de plateau	400 euros
12h de circulation	600 euros
Fournitures pédagogiques (livret numérique)	offert
1 forfait code internet ETM valable 3 mois avec accès smartphone	35 euros
1 frais d'accompagnement à l'examen plateau	75 euros
1 frais d'accompagnement à l'examen circulation	75 euros
Remise forfait	- 680 euros
Total	590 euros

Les heures supplémentaires à partir de la 9^e heures de plateau seront facturées 50 euros

La redevance pour l'examen au code moto n'est pas comprise dans nos forfaits (30€ à régler à l'opérateur en ligne)

Tarif heure de conduite supplémentaire : 50€/l'heure

Accompagnement à l'examen conduite : 75€/l'examen

Pièces à fournir pour l'inscription par nos services sur ANTS :

- 1 code Ephotos d'identité récente aux normes ANTS (photos électroniques)
- Copie recto/verso de la carte d'identité non périmée
- Copie recto/verso du permis de conduire
- Copie de la Journée d'Appel à la Défense si moins de 25 ans
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du candidat (dernier avis d'impôt ou **facture**)
- Si hébergé attestation d'hébergement signée par l'hébergeant et hébergé et copie de la carte d'identité recto/verso de l'hébergeant
- 1 enveloppe de suivi 100g maxi
- 2 timbres postaux

Equipements obligatoires :

- Blouson coqué coudes et épaules
- Casque homologué
- Gants homologués
- Chaussures montantes en cuir au-dessus de la cheville
- Jean (short et jogging interdits)

Amplitude des heures de formation : du lundi au vendredi de 8 à 12h et 13 à 19h (17h en hiver) et le samedi de 8 à 14h.

Lieu de formation : ZA FOSSE 3 62680 MERICOURT

Pistes privées sur place avec WC, machine à café, accueil, salle de pause.

Tel : 03.21.67.58.58

email : commercial@jean-pajor.com

Distance du bureau de LENS : 7kms (11 minutes)

Distance du bureau de ANNAY : 10kms (20 minutes)

Lieu d'examen : DAINVILLE (22 kms , 26 minutes) ou LIEVIN (11kms, 13 minutes)

Départ du centre de formation de MERICOURT avec le formateur.

Après obtention du permis, le candidat pourra soit faire la démarche seul sur ANTS pour la fabrication du permis soit nous demander de la réaliser contre la somme de 20 euros.